



## THODURE

Présentation : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire<sup>1</sup>, courrier<sup>2</sup> ou péréquaire<sup>2</sup>, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin : consulter le guide « *retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945* » [en ligne sur <https://archives.isere.fr/>].

### Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton (jusqu'en 2014) : Roybon

Canton (depuis 2015) : Bièvre

### Historique de la conservation des archives de la commune

Le rapport d'inspection réalisé par les Archives départementales de l'Isère en 1948 mentionne un incendie qui en 1905 aurait détruit nombre d'archives. Parmi les documents sauvés, seraient restés pour l'Ancien Régime un parcellaire du début XVIIe siècle, des rôles d'imposition et des procès ; mais ils n'ont pas été vus lors de l'inspection suivante en 1974.

En dépit de ces aléas, les archives produites depuis le début du XIXe siècle ont été bien conservées et forment un fonds quasi complet (recensement militaire depuis 1812, listes électorales depuis 1831). Elles sont en mairie.

### Archives de la commune conservées en mairie

#### 1 - Classées : oui

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste chargée des communes aux A.D.I., et C. Bourdat, 1996 [rép. consultable aux A.D.I.].

<sup>1</sup> En quelque sorte, ancêtre de la matrice cadastrale pour l'Ancien Régime (antérieur à 1790). Pour plus d'explications voir le site internet des Archives départementales de l'Isère [https://archives.isere.fr/sites/isere-archives-fr/files/inline-files/fiche\\_cadastreAncienRegime\\_v3.pdf](https://archives.isere.fr/sites/isere-archives-fr/files/inline-files/fiche_cadastreAncienRegime_v3.pdf)

<sup>2</sup> Le courrier ou le péréquaire est le registre où sont notées les mutations survenues dans les propriétés inscrites dans le parcellaire.



2 - Documents principaux :

Délibérations.	dep. 1839
Etat civil.	dep. an V
Recensement de la population.	1836-1975
Plan cadastral.	1826
Bureau d'aide sociale : délibérations.	1914-1972

**Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère**

1 - Classées : oui

Cote : 4 E 316

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste chargée des communes, 2015, 3 p. [rép. consultable sur <https://archives.isere.fr/>].

Métrage : 0,20 mètre linéaire

2 - Documents principaux :

Transaction au sujet des libertés entre le seigneur de Montchenu et Thodore et les habitants du mandement de Thodore (copie).	1339
Registres paroissiaux (lacunes).	1688-1793
Etat civil.	1793-an IV

**Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux**

1 - Aux Archives départementales de l'Isère<sup>3</sup> :

1Mi168	Recensement de la population ( <i>microfilm</i> )	1836-1896
--------	---	-----------

<sup>3</sup> La municipalité de canton de Viriville qui administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Viriville, Beaufort, Lentiol, Marcilloles, Marcollin, Penol, Sardieu et Thodore n'a laissé aucune archive.